

Prévention de la radicalisation : le soutien aux familles

Les associations de quartiers sont bien placées pour être en relation avec des familles résidant sur les quartiers dits sensibles, en matière de politique de la ville. Elles peuvent solliciter les MDA sur la situation de quelques parents touchés par les départs de leurs enfants sur les zones de conflits armés, en Syrie particulièrement.

Certains de ces parents ont avec ces associations de vrais liens de confiance car elles connaissent souvent bien certains de ces jeunes qu'elles ont accompagnés enfants et adolescents dans le cadre du soutien à la scolarité, ou de l'animation socioculturelle, par exemple.



Les associations de quartiers sont bien placées pour être en relation avec des familles résidant sur les quartiers dits sensibles, en matière de politique de la ville. Elles peuvent solliciter les MDA sur la situation de quelques parents touchés par les départs de leurs enfants sur les zones de conflits armés, en Syrie particulièrement.

Certains de ces parents ont avec ces associations de vrais liens de confiance car elles connaissent souvent bien certains de ces jeunes qu'elles ont accompagnés enfants et adolescents dans le cadre du soutien à la scolarité, ou de l'animation socioculturelle, par exemple.

*Dr. Guillaume CORDUAN,
psychiatre, MDA de Strasbourg*

*Philippe RIGOULOT,
directeur de la MDA du Gard*

Qu'est-ce qu'une reco ?

Dans le cadre de son partenariat avec la Direction Générale de la Santé, l'ANMDA s'est engagée à produire 5 recommandations de bonnes pratiques par an, dans le champ de l'accompagnement des jeunes, des familles et des professionnels.

Ces recommandations, produites avec le concours de professionnels de MDA et validées par l'ANMDA et le conseil scientifique, ont vocation à être diffusées au réseau des MDA et susciter le débat, notamment lors des temps de travail régionaux.



**Si vous souhaitez rédiger une recommandation,
merci d'adresser votre proposition
aux chargées de mission de l'ANMDA.**

